

Questions orales

Que le gouvernement convoque immédiatement une conférence au sommet sur la situation de l'industrie minière afin d'établir avec les provinces, les compagnies et les syndicats les mesures à prendre au cours des prochains mois pour empêcher la détérioration du secteur minier et le rendre plus concurrentiel sur les marchés internationaux.

M. l'Orateur: En conformité de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion demande le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LE NIVEAU ENVISAGÉ POUR LA STABILISATION DU DOLLAR CANADIEN—LES MOTIFS DU RECOURS À UN CRÉDIT PAR LA BANQUE DU CANADA

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. La Banque du Canada a effectué des démarches auprès des banques commerciales pour se faire accorder des crédits de l'ordre 1.5 milliard de dollars afin de soutenir le dollar canadien. C'est probablement la première fois de notre histoire que la banque centrale demande l'aide des banques commerciales. Jusqu'où le gouvernement entend-il aller pour stabiliser le dollar canadien?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, nous avons laissé flotter le dollar canadien et nous entendons poursuivre cette politique.

Des voix: Il ne flotte pas, il sombre.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Si on a l'intention de laisser le dollar flotter, comment se fait-il que la Banque centrale du Canada ait jugé bon d'ouvrir un crédit de 1.5 milliard de dollars auprès des banques commerciales? Le gouvernement pense-il que nos réserves sont si mal en point qu'il faille s'adresser à d'autres sources pour obtenir les crédits afin de suivre notre politique actuelle?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, tout le monde sait que depuis le début de l'année les réserves canadiennes ont diminué d'une façon substantielle. C'est pourquoi le gouvernement a jugé prudent à ce moment-ci de montrer que le dollar canadien avait des ressources considérables. Nous avons pu très facilement obtenir cette marge de crédit de un milliard 500 millions de dollars des banques canadiennes, ce qui prouve que le dollar canadien est en bonne position, et que nous avons suffisamment de réserves pour éviter les spéculations indues sur le dollar canadien.

[M. La Salle.]

[Traduction]

M. Gillies: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances fait preuve d'un changement tout à fait renversant de logique en cherchant à soutenir que le dollar canadien se trouve dans une bonne situation, alors qu'il est nécessaire de trouver une ouverture de crédit de 1.5 milliard de dollars auprès des milieux bancaires privés pour le soutenir.

Poursuit-on d'autres négociations avec les banques centrales d'autres pays, dans la mesure permise par les ententes du Fonds monétaire international, en vue de trouver une ouverture de crédit pour soutenir le dollar canadien? A ce propos, combien le gouvernement canadien a-t-il dû payer aux banques commerciales pour obtenir cette ouverture de crédit?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, les conditions seront connues d'une façon plus précise lorsque le contrat sera déterminé, et j'en informerai la Chambre. Je crois que les taux tels que négociés sont extrêmement favorables.

[Traduction]

L'INVESTISSEMENT DIRECT DES CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS—LES MESURES ENVISAGÉES POUR INVERSER LA SITUATION

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du ministre des Finances. Le président de la Banque Toronto-Dominion a fait remarquer hier que la baisse du dollar canadien correspondait à une dévaluation de 25 p. 100 par rapport au mark allemand et au yen japonais. Les chiffres révèlent par ailleurs qu'on a observé en 1976, pour la première fois depuis 1939, un net exode de capitaux d'investissement direct du Canada et que les investissements canadiens directs aux États-Unis avaient augmenté de 510 millions l'an dernier. Quelles mesures le ministre prend-il pour essayer d'inverser cette tendance?

● (1117)

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit à la Chambre des communes dans ma déclaration de jeudi soir.

M. Crosbie: Le Canada devient, comme l'Italie, le Royaume-Uni et la Zambie, une nation aux devises faibles. Le ministre dirait-il à la Chambre s'il demande conseil au Royaume-Uni ou au gouvernement de la Zambie pour savoir que faire en pareille situation?

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: Chose certaine, je ne songe certes pas à demander conseil à l'ancien ministre des Finances de la province de Terre-Neuve.

Une voix: Vous allez perdre trois de vos circonscriptions à Terre-Neuve.

Des voix: Oh, oh!